

Avis de constitution

SOCIETE « CECILE LOUMON CREATION » en abrégé « C.L CREATION »

Siège ABIDJAN, COCODY ANGRE DJIBI CITE DE LA  
PAIX EN FACE DU GROUPEMENT 4000, Lot 3788, Ilot 1

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 16 Avr 2024, et enregistrés au CEPICI le 23 Avr 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « CECILE LOUMON CREATION » en  
abrégé « C.L CREATION »

Objet : COUTURE ET VENTE D'ACCESSOIRES DE MODE, -  
PRESTATIONS DIVERSES.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée, et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts  
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en  
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement  
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN, COCODY ANGRE DJIBI CITE DE LA  
PAIX EN FACE DU GROUPEMENT 4000, Lot 3788, Ilot 1

Dirigeant(s) Mme LOUMON DEDE ANTOINETTE CECILE  
(GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-04537 du 10/05/2024 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°27137/GTCA/RC/2024 du 10/05/2024

